

LA COMMERCIALISATION D'UN BIEN

VADE-MECUM

✓ **Un préalable** : être un loueur déclaré en mairie inscrit au répertoire SIRENE et disposer d'un numéro d'enregistrement

Valloire Réservations

www.valloire.com - 04 79 59 00 22 –
resa@valloire.com

Les Agences Immobilières

Les différentes agences immobilières présentes sur la commune proposent des conditions de commercialisation variées. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations :

Rambaud Immobilier : Location de meublés, syndic, transaction/vente.
Rue de la Traverse ; 04 79 59 01 25 ; <https://www.rambaud.immo/agence-valloire.html>

Chalets Investissements – Cabinet Immobilier : Transaction, vente, conciergerie, remise de clés.
Av. de la Vallée d'Or ; 04 79 83 32 48 - 06 62 39 32 48 ; <http://www.chalet-valloire.com/>

Valloire Altitude Immobilier : Transaction, gestion locative, location de vacances, conciergerie.
Galerie Eden Val, Rue des Grandes Alpes ; 04 79 56 37 56 - 07 79 80 74 10 ; <https://www.valloireimmo.fr/fr>

Agence Mer et Montagne : Location, vente, conciergerie.
Rue des Grandes Alpes ; 04 79 64 31 94 ; <https://agencemermontagne.com/>

Ardesia Immobilier Vente, location à l'année, syndic
Rue des Grandes Alpes ; 04 28 01 26 27 ; <https://www.ardesia.immo/>

L'association « ATou Valloire » : www.valloiredirect.com ; atouvalloire@gmail.com

2 conditions préalables : Adhérer à l'association et avoir fait classer son bien en « meublé de tourisme ». Diffusion de l'annonce sur le site internet de l'association puis gestion des plannings d'occupation, des tarifs et des contrats de location par le propriétaire.

Les plateformes de réservation

De nombreux choix possibles : Abritel, Airbnb, Amivac, Clévacances, Expédia, Gîtes de France, Le Bon Coin, TripAdvisor, etc. N'hésitez pas à vous renseigner sur les prestations proposées (diffusion de l'annonce, commercialisation et vente des séjours, etc.), ainsi que les tarifs pratiqués.

NB : La commune a mis en place un **numéro d'enregistrement**. Vous devez obligatoirement le saisir pour pouvoir mettre en location votre bien sur une plateforme de réservation.

✓ Avoir fait classer son bien en « meublé de tourisme », « gîte de France » ou « Clévacances ».

★ Une équipe de 7 personnes présentes sur place à l'année.

➤ **Une offre classique de commercialisation à la commission :**

- Une commercialisation du bien par Valloire Réservations (hébergement de l'annonce en ligne, réservations, établissement des contrats de location, encaissement des arrhes et soldes).
- Accès à un planning en ligne, possibilité d'effectuer ses propres réservations (sans commission).
- Adhésion à l'association : versement unique d'un droit d'entrée de 15 € (8 € à partir du 2^{ème} bien) et 20 € d'adhésion annuelle.
- Commission = 9 % du montant de la location.

➤ **Une offre avec abonnement :**

- Offre limitée à un affichage sur le site internet de Valloire Réservations, puis gestion par le propriétaire.
- 90 € par an et par bien.